

Information pratiques

LIEU DE LA CONFERENCE

Chambre des Représentants, Place de la Nation, 1008 Bruxelles La réunion aura lieu dans l'hémicycle.

INTERPRETATION

L'interprétation simultanée des débats sera assurée dans les onze langues officielles de l'Union européenne.

TRANSPORTS

Aucun accueil n'est prévu aux aéroports. Un service de cars assurera le transport des délégués depuis les hôtels de la conférence jusqu'aux lieux des différentes manifestations officielles.

ENREGISTREMENT DES DELEGATIONS

L'enregistrement aura lieu dans les hôtels retenus par la conférence le mercredi 3 octobre 2001 de 17h à 19h. Un enregistrement des délégués est également prévu le jeudi 4 octobre 2001, à 8h45 dans le péristyle du Palais de la Nation.

BADGES

Les badges de la conférence se répartissent en cinq catégories :

Délégués	Bleu
Secrétaires de délégation	Rouge
Invités extérieurs	Vert
Organisation- secrétariat de la conférence	Blanc
Presse	Jaune

Il est demandé aux participants de porter ces badges sur eux de manière visible pour toutes les manifestations proposées dans le cadre de la conférence.

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Le secrétariat de la conférence se trouve dans le salon des ambassadeurs (situé derrière l'hémicycle). Il est à la disposition des délégués pour :

- . obtenir un taxi,
- . obtenir un badge de remplacement,

. obtenir des informations complémentaires sur le programme de la conférence.

SECRETARIAT DES DELEGATIONS

La salle 3 (2^{ème} vice-présidence située derrière l'hémicycle) accueille le secrétariat des délégations : une photocopieuse et des ordinateurs avec traitement de texte, accès à internet et service de courrier électronique sont à la disposition des délégations.

La salle 1 (salle de réunion également située derrière l'hémicycle) est aussi à la disposition des délégations.

ASSISTANCE MEDICALE

Un service médical se tient en permanence au Parlement. En cas de besoin, prière de contacter le secrétariat de la conférence ou les huissiers.

TELEPHONE – TELECOPIE

Des cabines téléphoniques sont à la disposition des délégués près de l'hémicycle. Des appels téléphoniques (tél. : 02/549.83.07-02/549.83.06) et des télécopies (02/549.87.77) peuvent être reçus au secrétariat de la conférence, qui se chargera d'en avertir les participants. Des télécopies peuvent également être transmises pour envoi au secrétariat de la Conférence.